

REVENUS 2019

Les statistiques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base des déclarations n° 2035 de nos adhérents. Sur l'année 2019, les résultats sont hétérogènes : orientés à la baisse pour les spécialistes et en augmentation pour les généralistes, professions paramédicales, sages-femmes et vétérinaires dans un contexte de maîtrise des dépenses professionnelles.



ÉVOLUTION DES RECETTES, DES CHARGES ET DU BÉNÉFICE ENTRE 2018 ET 2019

	RECETTES		CHARGES TOTALES		BÉNÉFICE		Tendance 2019
	Moyenne 2019	Évolution 18/19	En % du CA	Évolution 18/19	Moyenne 2019	Évolution 18/19	
MEDECINS							
Anesthésistes	300.253 €	- 4,2 %	41,4 %	5,9 %	177.950 €	- 7,6 %	↘
Cardiologues	215.424 €	0,3 %	45,1 %	- 2,6 %	114.485 €	2,9 %	↗
Chirurgiens	288.133 €	- 3,8 %	49,5 %	4,7 %	143.663 €	- 7,7 %	↘
Dermatologues	189.055 €	1,7 %	51,7 %	0,8 %	87.236 €	1,4 %	↗
Endocrinologues	118.790 €	- 0,9 %	52,6 %	0,8 %	54.372 €	- 2,9 %	↘
Gastro-entérologues	211.952 €	- 0,9 %	48,0 %	2,2 %	107.419 €	- 3,7 %	↘
Généralistes	161.215 €	3,1 %	43,2 %	- 1,8 %	87.400 €	4,1 %	↗
Gynécologues	141.436 €	- 3,7 %	55,3 %	2,0 %	60.382 €	- 6,5 %	↘
Obstétriciens	199.741 €	- 0,4 %	53,6 %	4,0 %	90.818 €	- 5,0 %	↘
Ophthalmologistes	279.516 €	- 2,2 %	47,4 %	1,3 %	140.820 €	- 3,5 %	↘
ORL	214.495 €	0,1 %	48,7 %	- 0,8 %	106.701 €	1,1 %	↗
Pédiatres	149.046 €	1,7 %	47,0 %	- 0,9 %	75.953 €	2,5 %	↗
Psychiatres	130.475 €	- 0,1 %	46,0 %	2,1 %	68.006 €	- 2,0 %	↘
Radiologues	263.502 €	- 3,6 %	53,7 %	1,5 %	119.220 €	- 5,7 %	↘
Rhumatologues	171.223 €	- 1,5 %	51,4 %	- 1,6 %	80.7619 €	1,0 %	↗
Stomatologues	306.808 €	6,7 %	60,7 %	- 5,7 %	114.298 €	17,4 %	↗
CHIRURGIENS DENTISTES							
Chirurgiens-dentistes	271.982 €	- 0,8 %	62,1 %	0,5 %	99.856 €	- 1,6 %	↘
Collaborateurs dentistes	170.051 €	0,2%	61,4 %	- 0,4 %	64.180 €	0,5 %	↗
Orthodontistes	401.213 €	- 1,3 %	57,4 %	1,2 %	163.631 €	- 3,4 %	↘
VETERINAIRES							
Individuels							
Canins	209.011 €	1,1 %	73,0%	- 1,7 %	54.149 €	6,7 %	↗
Mixtes	211.170 €	- 2,9 %	74,0 %	- 1,3 %	52.556 €	0,2 %	↗
Ruraux	310.463 €	6,3 %	78,3 %	- 1,0 %	62.263 €	3,6 %	↗
En société							
Canins	298.056 €	4,4 %	64,1 %	- 1,0 %	74.005 €	4,9 %	↗
Mixtes	364.131 €	- 0,4 %	67,4 %	- 0,3%	83.592 €	0,8 %	↗
Ruraux	453.442 €	8,1 %	67,9 %	1,1 %	104.167 €	11 %	↗
PROFESSIONS PARAMEDICALES ET SAGES-FEMMES							
Kinésithérapeutes	85.626 €	3,8 %	48,9 %	- 1,3 %	42.911 €	5,0 %	↗
Orthophonistes	60.617 €	- 2,8 %	48,1 %	0,5 %	30.446 €	- 3,6 %	↘
Orthoptistes	66.915 €	5,2 %	47,8 %	1,8 %	33.926 €	3,8 %	↗
Infirmiers	90.795 €	8,2 %	42,1 %	5,0 %	52.227 €	6,7 %	↗
Sages-femmes	69.603 €	6,5 %	49,5 %	- 4,9 %	34.328 €	12,8 %	↗



En bref...

En hausse ↗

Généralistes,
Cardiologues
Dermatologues
Orthoptistes,
Pédiatres
Vétérinaires canins et ruraux,
Kinésithérapeutes,
Infirmiers,
Sages-femmes
Stomatologues

En baisse ↘

Anesthésistes
Gastro-entérologues
Chirurgiens,
Gynécologues,
Obstétriciens
Endocrinologues,
Ophthalmologistes,
Psychiatres,
Radiologues,
Chirurgiens-dentistes
Orthodontistes,
Stomatologues
Orthophonistes,

Stagnation →

ORL,
Rhumatologues.
Dentistes collaborateurs,
Vétérinaires mixtes.

Retrouvez
l'ensemble de nos
statistiques
sur notre site Internet
www.agaps.com
rubrique
"Nos statistiques".

Bénéfice individuel moyen par profession et par tranches de recettes

MÉDECINS

Exemple : Les généralistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 1.610 € et 1.040.297 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 1.610 € et 109.971 € et génèrent un bénéfice moyen de 33.311 €. Les recettes de M. Martin sont de 140.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est à dire 66.140 €.

		Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Généralistes	Recettes	1.610 €	109.971 €	149.894 €	198.602 €	1.040.297 €			
	Bénéfice moyen	33.311 €	66.140 €	94.299 €	155.865 €				
Chirurgiens	Recettes	9.695 €	113.459 €	241.364 €	408.519 €	2.186.641 €			
	Bénéfice moyen	24.177 €	75.606 €	146.380 €	326.355 €				
Radiologues	Recettes	1.690 €	79.941 €	148.329 €	274.772 €	3.917.103 €			
	Bénéfice moyen	33.216 €	64.709 €	115.540 €	261.419 €				
Dermatologues	Recettes	11.611 €	113.848 €	172.751 €	239.808 €	772.938 €			
	Bénéfice moyen	35.489 €	67.119 €	91.686 €	153.962 €				
Psychiatres	Recettes	4.657 €	62.859 €	104.702 €	168.469 €	1.125.057 €			
	Bénéfice moyen	13.528 €	38.825 €	64.015 €	155.901 €				
Anesthésistes	Recettes	1 €	144.445 €	290.991 €	454.659 €	746.094 €			
	Bénéfice moyen	52.820 €	122.473 €	214.627 €	322.662 €				
Gastro-entérologues	Recettes	13.829 €	126.663 €	189.136 €	280.210 €	783.379 €			
	Bénéfice moyen	31.065 €	74.661 €	110.013 €	215.099 €				
Gynécologues	Recettes	5.770 €	84.787 €	118.825 €	185.211 €	603.652 €			
	Bénéfice moyen	17.617 €	41.077 €	62.122 €	119.589 €				
Obstétriciens	Recettes	8.927 €	101.266 €	160.416 €	271.165 €	666.762 €			
	Bénéfice moyen	20.264 €	50.268 €	90.945 €	201.795 €				
Ophtalmologistes	Recettes	9.848 €	143.643 €	216.195 €	347.799 €	1.891.438 €			
	Bénéfice moyen	38.086 €	85.279 €	130.292 €	309.738 €				
ORL	Recettes	22.197 €	115.866 €	182.328 €	283.180 €	831.911 €			
	Bénéfice moyen	31.900 €	72.604 €	111.179 €	211.879 €				
Pédiatres	Recettes	6.355 €	92.505 €	129.502 €	191.238 €	789.928 €			
	Bénéfice moyen	27.147 €	53.023 €	74.664 €	149.401 €				
Rhumatologues	Recettes	15.103 €	110.917 €	154.824 €	208.534 €	676.375 €			
	Bénéfice moyen	28.737 €	52.162 €	84.781 €	157.365 €				
Stomatologues	Recettes	30.223 €	121.552 €	270.042 €	450.894 €	1.371.191 €			
	Bénéfice moyen	12.597 €	68.492 €	138.392 €	240.122 €				
Cardiologues	Recettes	12.908 €	127.232 €	203.463 €	284.220 €	609.534 €			
	Bénéfice moyen	37.831 €	81.241 €	121.258 €	217.504 €				
Endocrinologues	Recettes	2.891 €	73.163 €	111.910 €	156.269 €	332.432 €			
	Bénéfice moyen	15.530 €	40.789 €	60.375 €	98.509 €				

CHIRURGIENS DENTISTES

Exemple : Les chirurgiens dentistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 120 € et 2.437.791 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 239.306 € et 343.462 € et génèrent un bénéfice moyen de 103.789 €. M. Martin réalise des recettes de 220.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est-à-dire 70.421 €.

		Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Chirurgiens - Dentistes	Recettes	120 €	160.941 €	239.306 €	343.462 €	2.437.791 €			
	Bénéfice moyen	34.943 €	70.421 €	103.789 €	190.269 €				
Collaborateurs	Recettes	16.280 €	93.119 €	144.175 €	201.961 €	725.863 €			
	Bénéfice moyen	25.808 €	47.975 €	63.792 €	119.145 €				
Orthodontistes	Recettes	11.457 €	243.104 €	351.790 €	508.003 €	1.125.722 €			
	Bénéfice moyen	44.229 €	107.850 €	140.354 €	362.091 €				

VÉTÉRINAIRES

Exemple : Les vétérinaires ruraux adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes HT comprises entre 10.176 € et 1.011.470 €. Un quart d'entre eux ont des recettes HT comprises entre 10.176 € et 127.003 € et génèrent un bénéfice moyen de 16.411 €. M. Martin réalise des recettes HT de 150.000 € : il compare son bénéfice à celui de la 2^e tranche, c'est-à-dire 32.734 €.

		Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Individuels	Recettes	99 €	74.853 €	159.950 €	292.443 €	1.057.977 €			
	Bénéfice moyen	19.861 €	37.071 €	54.818 €	104.557 €				
Canins	Recettes	10.176 €	127.003 €	293.455 €	421.423 €	1.011.470 €			
	Bénéfice moyen	16.411 €	32.734 €	58.144 €	137.593 €				
Ruraux	Recettes	7.966 €	60.268 €	111.118 €	281.385 €	1.827.001 €			
	Bénéfice moyen	15.809 €	32.777 €	48.158 €	112.254 €				
Mixtes	Recettes	118.220 €	372.029 €	513.150 €	745.450 €	3.541.358 €			
	Bénéfice moyen par associé	37.439 €	60.445 €	71.664 €	105.243 €				
Canins	Recettes	234.658 €	906.668 €	1.297.003 €	1.636.062 €	6.594.719 €			
	Bénéfice moyen par associé	52.238 €	77.865 €	101.593 €	145.595 €				
Ruraux	Recettes	157.871 €	574.651 €	890.646 €	1.328.856 €	2.931.261 €			
	Bénéfice moyen par associé	51.339 €	79.436 €	84.715 €	99.854 €				

PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SAGES-FEMMES

Exemple : Les orthoptistes adhérents de l'AGAPS réalisent des recettes comprises entre 4.186 € et 196.021 €. Un quart d'entre eux ont des recettes comprises entre 48286 € et 62.757 € et génèrent un bénéfice moyen de 26.802 €. Mme Martin réalise des recettes de 65.000 € : elle compare son bénéfice à celui de la 3^e tranche, c'est-à-dire 37.237 €.

		Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4	
		de	à	de	à	de	à	de	à
Orthoptistes	Recettes	4.186 €	48.286 €	62.757 €	81.288 €	196.021 €			
	Bénéfice moyen	14.056 €	26.802 €	37.237 €	57.654 €				
Kinésithérapeutes	Recettes	1.395 €	57.829 €	76.325 €	103.139 €	251.797 €			
	Bénéfice moyen	16.775 €	32.617 €	44.106 €	77.824 €				
Orthophonistes	Recettes	5.460 €	37.327 €	56.808 €	74.325 €	249.424 €			
	Bénéfice moyen	8.434 €	22.346 €	32.016 €	57.766 €				
Infirmiers	Recettes	8.618 €	63.478 €	83.370 €	111.671 €	258.988 €			
	Bénéfice moyen	26.608 €	36.756 €	56.417 €	88.864 €				
Sages-femmes	Recettes	5.037 €	45.896 €	59.516 €	84.325 €	257.645 €			
	Bénéfice moyen	13.273 €	24.256 €	32.827 €	66.990 €				

REVENUS 2019 : DES RESULTATS CONTRASTES

L'année 2019 révèle un contraste entre le revenu des chirurgiens-dentistes qui baisse, celui des médecins qui a tendance à stagner, alors que celui des autres professions de santé et des vétérinaires s'améliore.

Le revenu libéral moyen des médecins, toutes spécialités confondues, stagne à 93.457 €, soit 0.8 % de plus qu'en 2018 dans un contexte d'inflation à 1.1 %. Les chirurgiens-dentistes voient leur revenu baisser de 2.2 % avec un bénéfice moyen de 98.151 €. En revanche, le résultat individuel des vétérinaires progresse pour la seconde année consécutive à 54.400 €, en augmentation de 5.1 % par rapport à l'exercice précédent. Après une progression de 7.7 % en 2018, le revenu des professions paramédicales continue son ascension avec une progression de 13,1 % et un revenu moyen de 34.316 €. Enfin, après une année difficile en baisse de 3.2 %, le revenu des sages-femmes augmente de 12,8 % pour s'établir à 34.328 €.

Cette diversité de revenus s'explique par une évolution différenciée des recettes, malgré une relative maîtrise des charges.

Une évolution des recettes variable selon les professions

Les recettes des médecins ont décéléré en 2019 du fait d'une baisse du volume d'activité et d'une modération des dépassements d'honoraires. Les dépassements d'honoraires constituent une part importante des recettes des médecins secteur 2, qui composent la majorité du personnel des spécialités techniques. Or cette part est en baisse depuis plusieurs années. Ainsi, hormis les généralistes, seuls les dermatologues, les pédiatres et les stomatologues connaissent une augmentation de leur chiffre d'affaires supérieure à l'inflation.

Malgré un volume d'activité en baisse, les recettes des généralistes augmentent, quant à elles, de 3,1 %. Les rémunérations forfaitaires représentent désormais une partie importante de leur rémunération, évaluée à 12 % des honoraires. Pour mémoire, le montant de la ROSP versée en 2019 s'est élevé à 4.915 € et le forfait structure à 2.390 €, en progression par rapport à 2018.

Alors que l'activité reste stable, les recettes des dentistes baissent (- 0,8 %) du fait de la mise en place de la modération des dépassements d'honoraires dans le cadre du « reste à charge 0 » à la fin du premier trimestre 2019.

Avec un volume d'activité élevé, les paramédicaux connaissent une bonne tenue de leurs recettes, hormis pour les orthophonistes dont le chiffre d'affaires diminue de 2,8%. Les recettes des infirmières bénéficient de la mise en place de la convention au second semestre de l'année. Il en est de même pour les sages-femmes avec l'instauration des mesures tarifaires de l'avenant n°4 à la convention, applicable à compter de février 2019.

Enfin, les recettes des vétérinaires confirment leur reprise, hormis pour les vétérinaires mixtes.

Stagnation des dépenses

Les dépenses globales stagnent à 0.2 % pour les médecins, - 0.3 % pour les chirurgiens-dentistes et 0.6 % pour les vétérinaires. Néanmoins, du fait de la faiblesse des recettes de certaines professions, le ratio charges totales / chiffre d'affaire augmente, hormis pour les vétérinaires. En revanche, les paramédicaux et les sages-femmes ont des dépenses en hausse, toutefois compensée par l'augmentation de leurs recettes.

Dans ce cadre de stagnation des charges on constate une hausse moyenne des charges sociales obligatoires de 2.4 % chez les médecins. Par ailleurs, dans le cadre de la politique d'investissement nous notons que l'achat de matériel est délaissé au profit de la location.

Les charges sociales des dentistes restent stables alors que les "Travaux, Fournitures, Services extérieurs" augmentent. Ces derniers sont constitués des dépenses de loyers, entretien, personnel intérimaire, petit outillage, EDF, honoraires et assurance.

Pour les vétérinaires mixtes, la baisse des dépenses permet de freiner l'effet de la baisse des recettes sur le résultat.

En revanche, les professions paramédicales et les sages-femmes ont vu leurs frais augmenter sans que cela impacte leur bénéfice.

Pour l'année 2020 une estimation de perte d'activité de l'ordre de 40 % est annoncée du fait de la crise sanitaire. Cela devrait impacter fortement les résultats.

Évolution du bénéfice entre 2018 et 2019

